

Questions orales

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, le premier ministre sait fort bien qu'il nous raconte des fadaïses. La situation économique actuelle est exactement la même qu'avant les élections, et le gouverneur de la Banque du Canada l'a reconnu hier devant le comité. Aucun artifice oratoire n'y changera rien. Les cinq grandes banques à charte du Canada, dont les bénéficiaires l'an dernier ont atteint tout près de un milliard de dollars, soit 33 p. 100 de plus que l'année précédente, viennent maintenant d'annoncer leur intention de hausser le taux d'intérêt des détenteurs de la carte Chargex à 21 p. 100, nouvelle forme d'extorsion qui s'ajoute à ces profits. Le gouvernement prendra-t-il des mesures concrètes pour empêcher les banques de recourir à cette nouvelle forme d'extorsion?

Une voix: C'est de l'usure.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, un député néo-démocrate a soulevé cette question il y a quelques jours en s'adressant au ministre des Finances. Ce dernier a déclaré que nous ne prendrions pas la mesure recommandée par l'opposition. Ma réponse est la même.

M. Broadbent: Le premier ministre a déclaré à la Chambre il y a quelques jours que l'inflation était le plus grand ennemi public. Il a déclaré qu'il n'est pas question de subventionner le prix du pain ni du lait; il est en outre revenu sur sa promesse électorale de réduire les impôts des petits et moyens salariés et aujourd'hui il nous répète qu'il n'interviendra pas pour enrayer les profits exorbitants des banques. Au juste que compte-t-il faire pour aider les Canadiens moyens?

M. Clark: Monsieur l'Orateur, ce que nous comptons faire pour ceux que le chef néo-démocrate appelle les Canadiens moyens, c'est d'affronter maintenant les décisions pénibles qui s'imposent et que le gouvernement du Canada doit affronter ou feindre d'ignorer. L'ancien gouvernement a feint de les ignorer dans une large mesure, ce que nous ne ferons pas. Nous les affronterons carrément. C'est le seul moyen d'arriver à rétablir l'ordre, la croissance et la confiance dans l'économie canadienne et d'assurer notre avenir.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU CHEF DU GOUVERNEMENT DU
TERRITOIRE DU YUKON

M. l'Orateur: Avant de poursuivre la période des questions, j'invite les députés à se joindre à moi pour signaler la présence à la tribune d'un visiteur de marque en la personne de M. Chris Pearson, chef du gouvernement du territoire du Yukon.

Des voix: Bravo!

● (1125)

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

ON DEMANDE L'ÉTUDE EN COMITÉ DE SUGGESTIONS PROPRES À
AIDER LES RÉGIONS DÉFAVORISÉES

L'hon. Pierre De Bané (Matapédia-Matane): Monsieur le président, je voudrais poser ma question au très honorable premier ministre, en l'absence du ministre de l'Expansion économique régionale . . .

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je n'accepte pas qu'on nous traite de cette façon! Il y a une tradition d'établie à la Chambre, et j'aimerais bien qu'on la suive.

M. l'Orateur: A l'ordre! Si l'honorable député de Bellechasse invoque le Règlement en ce moment, c'est à moi de lui accorder la parole à midi. L'honorable député de Matapédia-Matane a la parole.

M. Lambert (Bellechasse): Je n'accepte pas la façon dont on nous traite. Je n'accepte pas qu'on nous traite comme si nous n'étions pas élus!

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député de Matapédia-Matane a la parole.

M. De Bané: En l'absence . . .

M. Lambert (Bellechasse): J'ai une question à poser, monsieur l'Orateur, et je tiens à la poser maintenant.

M. De Bané: En l'absence du ministre de l'Expansion économique régionale, j'aimerais poser ma question au chef du gouvernement. Étant donné que le premier ministre a déjà dit à plusieurs reprises . . .

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je tiens à ce qu'on nous respecte et qu'on nous donne le droit de parole selon la tradition à la Chambre! J'y tiens . . .

M. l'Orateur: A l'ordre! J'aimerais signaler à l'honorable député de Bellechasse—et il le sait d'ailleurs très bien—qu'on ne peut invoquer le Règlement pendant la période des questions orales. Cela est en conformité d'une pratique récente, savoir, qu'on poursuit la période des questions orales sans interruption. Je comprends très bien que l'honorable député de Bellechasse cherche l'occasion de poser une question. Hier, je lui ai donné la parole pour qu'il en pose une après celle de l'honorable député de Broadview-Greenwood (M. Rae), et aujourd'hui j'ai l'intention de la lui donner plus tard durant la période des questions orales, parce qu'il est député comme les autres. Mais c'est toujours à la présidence de choisir l'ordre des participations pendant la période des questions orales. Maintenant je vais redonner la parole à l'honorable député de Matapédia-Matane. L'honorable député de Matapédia-Matane a la parole.